



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/048

OBJET : PARTENARIAT UNITEC

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 26

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation : 17 mars 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 17 mars 2023

Secrétaire de séance : Valérie LAGARDE

Le 23 mars de l'année deux mille vingt-trois à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Séance en présentiel exclusivement

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Le procès-verbal du 2 février 2023 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	E	Mme BURTIN-DAUZAN
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	E	M. FATH	BONNETOT Aurore	E	Mme PRÉVOTEAU
DUMESNIL Mickaël	E		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CAUSSÉ Anne-Marie	E	M. CLAIR	MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		POLSTER Monique	A	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	E	Mme BOURROUSSE	CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	E	Mme PEREZ	SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	M. BORDELAIS
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	E	M. BARRÈRE
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/048

OBJET : PARTENARIAT UNITEC

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, notamment l'article 3-3-1 « Actions de développement économique »,

Vu l'article L2311-7 du CGCT, précisant que l'attribution d'une subvention doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget,

Vu la demande de l'association UNITEC en date du 20 janvier 2023,

Considérant l'avis de la commission développement économique du 1^{er} mars 2023,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

La Technopole Bordeaux Montesquieu, dédiée aux Sciences du Vivant (biotechnologies, santé, cosmétique), aux Sciences de l'Ingénieur (Numérique, électronique) et aux activités vitivinicoles, est la vitrine du développement économique de la Communauté de Communes de Montesquieu. Elle regroupe environ 100 entreprises et près de 1500 salariés.

Depuis mars 2011, la CCM a noué un partenariat avec l'association Unitec pour accompagner les entreprises innovantes en pépinière, favoriser la mise en réseau des entreprises avec les universités bordelaises, ainsi que les financeurs publics.

Depuis 2019, avec le développement du projet EUREKAPÔLE porté par la Communauté de Communes de Montesquieu, le partenariat avec UNITEC inclut également des actions de promotion de ces outils d'accompagnement à l'innovation auprès de l'ensemble des entreprises suivies et accompagnées par UNITEC sur l'aire métropolitaine bordelaise.

Au vu des bilans des années précédentes fourni par Bordeaux Unitec et après concertation avec ce dernier, il est décidé de poursuivre le partenariat avec la CCM.

La convention de partenariat et financière arrivant désormais à échéance, il convient de délibérer à nouveau sur la participation de la Communauté de Communes de Montesquieu à Unitec ainsi que sur le renouvellement de ces conventions prévoyant une subvention maximale de 15 000 € au titre de l'année 2023. Le nouveau projet de convention est annexé à ce document.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de l'attribution d'une subvention maximale de 15 000 euros au titre de l'année 2023 à l'Association UNITEC,
- Prévoit les crédits au budget afférent,
- Mandate Monsieur le Président à signer la convention, ses éventuels avenants et à mener toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20230323-2023_048-DE

S²LOW




DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/048

OBJET : PARTENARIAT UNITEC

Fait à Martillac, le 23 mars 2023

Valérie LAGARDE
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20230323-2023_048-DE

